

Réf : N° 37 /CFDT-MAE

Paris, le 26 mars 2019

Objet : Questionnements au sujet de l'enquête « *Simplifions ensemble* » lancée sur *Diplonet*.

Madame la Directrice générale,

L'attention de la CFDT-MAE a été appelée sur l'enquête « *Simplifions ensemble* », initiée par la Direction interministérielle de la transformation publique, et lancée auprès des agents du Département sur *Diplonet* voici un peu moins de deux semaines.

Plusieurs de nos adhérents nous ont fait part d'un certain nombre de questions, qu'il nous paraît essentiel de vous relayer. Elles concernent principalement le fait que l'administration a décidé de confier l'exercice à une entreprise privée, et plus particulièrement à Make.org.

La CFDT-MAE se demande si l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été interrogée sur la capacité de cette structure à sécuriser les informations personnelles qu'elle collecte ainsi sur les agents de l'Etat.

De même, la CFDT-MAE souhaite connaître votre avis, en votre qualité de Haut fonctionnaire de sécurité et de défense, sur le fait que Make.org exige de ceux de ses utilisateurs qui souhaitent formuler des propositions de s'identifier en priorité soit par leur compte Facebook, soit par leur compte Google+, l'option d'inscription par un compte mail n'étant présentée qu'en troisième position.

En outre, on ne peut que relever, dans le cadre de l'attribution d'un marché public à Make.org, le fait que le fondateur et directeur général de cette société est également membre du comité CAP 22, qui s'est déjà penché sur les mêmes questions. Cela conduit la CFDT-MAE à s'interroger sur les conditions d'obtention de ce marché par cette entreprise, dans la mesure où on ne peut exclure que l'un de ses dirigeants avait accès à des informations privilégiées lui permettant de mieux répondre à cette commande de l'administration que ses concurrents.

Enfin, pour ce qui concerne le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la CFDT-MAE regrette que l'on n'ait pu recourir à l'expertise de notre direction des systèmes d'information, parfaitement capable de mettre en ligne ce type de questionnaire sur notre intranet grâce à des logiciels libres.

La CFDT-MAE vous remercie par avance des réponses que vous apporterez aux questions posées dans la présente lettre, et vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de son profond respect.

Pour le Conseil syndical

Thierry FRANQUIN
Secrétaire général

Madame Hélène FARNAUD-DEFROMONT,
Directrice générale de l'administration et de la modernisation,
Au Département, Paris.

Cc : DRH - RH1 – RH2 – RH3 – DRH/RH1/RH1D